

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 12 juillet 2022

Séance Ordinaire 18 heures 30

PROCES VERBAL

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Votants : 13

Date de convocation : jeudi 07 juillet 2022

LE 12 juillet 2022 le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, à la MAIRIE, sous la présidence de NEAU Bernard, Maire.

PRESENTS : Bernard NEAU, Georges PAPEGAY, Agnès REY, Marie-Anne GUICHARD, Pauline CHABOT, Bruno BAILLON, Audrey BELHIA, Alain MONTAY, Thimothée BLANC, Jean-Hubert FERRET, Michelle JOLIVET, Geneviève GIVAUDAN, Jean-Christophe SIMON

REPRESENTES : Thierry JUESTZ D'YNGLEMARE par Agnès REY, Laurence DUVOULDY par Marie-Anne GUICHARD

ABSENTS : Audrey BELHIA, Jean-Hubert FERRET

Secrétaires de séance : Bruno BAILLON

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Bruno Baillon se porte volontaire pour le secrétariat de séance

2 - Ajout de délibération

M. le maire demande l'autorisation d'un ajout de délibération concernant un avenant au contrat avec les Foyers Ruraux (centre de loisir).

Pour : 13 (Unanimité des votants)

<i>Intitulé</i>	3 - Contrat d'apprentissage pour l'école
<i>Présentation</i>	<p>Monsieur le Maire explique que la commune a reçu une demande d'apprentissage et après avoir rencontré le formateur de la MFR, cela semble intéressant pour la 4ème classe à la rentrée scolaire.</p> <p>Le Maire propose un contrat d'apprentissage de deux ans. Les frais de formation sont pris en charge par el CNFPT et l'apprentie doit réaliser 1607 heures par an dont 420 heures d'école. L'apprenti pourrait être en classe avec les GS/ CP, faire la cantine et la garderie et être mis à disposition du centre de loisirs pendant les vacances.</p> <p>Coût 1ere année : 444.31€ par mois (27% du smic) Coût 2eme année : 641.78€ par mois (39% du smic)</p>
<i>Débats</i>	2 questions sont posées par les élus :

	<p>1. La candidate est-elle mineure ? Réponse : oui</p> <p>2. Quelle est la formation préparée ? Réponse : CAP petite enfance</p>
<i>Vote</i>	Pour : 13

<i>Intitulé</i>	4 - Création d'un poste d'agent technique
<i>Présentation</i>	<p>Monsieur le Maire explique qu'un contrat aidé pour un agent qui occupait un poste à l'école se termine au 31 août. Le maire propose de lui faire un CDD d'un an à raison de 21 heures par semaine, ce qui permettrait à la commune d'aménager un planning où l'agent pourrait remplacer l'apprentie quand il est à l'école et renforcer les services techniques le reste du temps en vue du remplacement du poste d'un agent partant à la retraite et l'agent actuellement en CUI et qui remplacerait un autre agent dès son départ à la retraite.</p>
<i>Débats</i>	<p>Une question est posée : ce contrat représente-t-il un emploi supplémentaire pour la commune ? Réponse : Non, l'embauche de Marine sera compensée par le départ en retraite de Thierry Truphème. De plus, Marine a un contrat de 21 heures par semaine alors que Claire avait un contrat de 35 heures par semaine. Il y a donc même une légère diminution. Une autre personne fait remarquer que ces 14 heures hebdomadaires en moins vont peut-être manquer à l'avenir.</p>
<i>Vote</i>	Pour : 13

<i>Intitulé</i>	5 - Contrat Agence postale
<i>Présentation</i>	<p>Le contrat de l'agent à l'agence postale n'a pu être renouvelé que pour 6 mois car les renouvellements de contrat aidé ne se font plus que pour les plus de 50 ans. En décembre son contrat s'arrête et il faudrait créer un poste au 15 décembre d'adjoint administratif pour la stagiairiser.</p>
<i>Débats</i>	<p>Question : quelle est la durée de travail hebdomadaire ? Réponse : 21 heures</p>
<i>Vote</i>	Pour : 13

<i>Intitulé</i>	6 - Choix du maître d'œuvre pour la rénovation des réservoirs
<i>Présentation</i>	Les réservoirs d'eau doivent être mis aux normes. Un devis a été demandé à Sylvain Gruzza pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il propose un devis de 5575.50€ pour la tranche ferme (lancement et analyse de l'appel d'offre) et une tranche optionnelle de 3874.50€ pour le suivi et réception des travaux soit un total de 9450€ HT.
<i>Débats</i>	Un conseil fait remarquer que c'est la mairie qui est maître d'ouvrage, le devis proposé correspond à de la maîtrise d'œuvre. Le maire convient qu'il y a une erreur dans la présentation. Une autre personne demande si ces travaux sont prioritaires pour la sécurité du personnel. La réponse est oui
<i>Vote</i>	Pour : 12 Abstention : 1

<i>Intitulé</i>	7 - Attribution des subventions aux associations																																										
<i>Présentation</i>	Marie-Anne GUICHARD présente les propositions de subventions qui ont été préparées en commission. Le plafond maximal pour l'ensemble de l'enveloppe est fixé à 15000 €.																																										
		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>INTITULE</th> <th>Montant voté</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="8">Associations LE POET</td> <td>ACCA La Perdrix</td> <td>650</td> </tr> <tr> <td>Au fil du temps</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>Club des Aînés</td> <td>1500</td> </tr> <tr> <td>Club de gymnastique</td> <td>1000</td> </tr> <tr> <td>Comité des fêtes</td> <td>5000</td> </tr> <tr> <td>L'estanque Poëtaine</td> <td>1000</td> </tr> <tr> <td>Form and Rythm</td> <td>1000</td> </tr> <tr> <td>MAM les p'tits poètes</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">Associations locales et départementales</td> <td>Amicale des pompiers de Laragne</td> <td>400</td> </tr> <tr> <td>FSE Collège de Laragne</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>RASED (aide école) LARAGNE</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>Le chemin solidaire LARAGNE</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Vivre dans son pays</td> <td>300</td> </tr> <tr> <td>FNACA LAGRANDE (anciens combattants)</td> <td>100</td> </tr> <tr> <td>Promotion du don de soi LAGRANDE</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Le souvenir français LAZER</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>MFR Ventavon</td> <td>200</td> </tr> <tr> <td>Roue d'or sisteronaise SISTERON</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>		INTITULE	Montant voté	Associations LE POET	ACCA La Perdrix	650	Au fil du temps	300	Club des Aînés	1500	Club de gymnastique	1000	Comité des fêtes	5000	L'estanque Poëtaine	1000	Form and Rythm	1000	MAM les p'tits poètes	0	Associations locales et départementales	Amicale des pompiers de Laragne	400	FSE Collège de Laragne	300	RASED (aide école) LARAGNE	200	Le chemin solidaire LARAGNE	100	Vivre dans son pays	300	FNACA LAGRANDE (anciens combattants)	100	Promotion du don de soi LAGRANDE	0	Le souvenir français LAZER	0	MFR Ventavon	200	Roue d'or sisteronaise SISTERON	0
		INTITULE	Montant voté																																								
	Associations LE POET	ACCA La Perdrix	650																																								
		Au fil du temps	300																																								
		Club des Aînés	1500																																								
		Club de gymnastique	1000																																								
		Comité des fêtes	5000																																								
		L'estanque Poëtaine	1000																																								
		Form and Rythm	1000																																								
		MAM les p'tits poètes	0																																								
	Associations locales et départementales	Amicale des pompiers de Laragne	400																																								
		FSE Collège de Laragne	300																																								
		RASED (aide école) LARAGNE	200																																								
		Le chemin solidaire LARAGNE	100																																								
Vivre dans son pays		300																																									
FNACA LAGRANDE (anciens combattants)		100																																									
Promotion du don de soi LAGRANDE		0																																									
Le souvenir français LAZER		0																																									
MFR Ventavon		200																																									
Roue d'or sisteronaise SISTERON		0																																									

		Solidarité paysans Provence Alpes SISTERON	0
		APAJH Château Arnoux	0
		ADMR LARAGNE	0
		MJC LARAGNE	300
		USEP (école)	200
		restos cœur des Hautes-Alpes	500
		APF (assoc paralysé de France) H. ALPES	0
		secours populaire français H ALPES	0
		Croix rouge	0
		AFM TELETHON	0
<i>Débats</i>	<p>Marie-Anne GUICHARD précise qu'elle a rencontré en compagnie du maire les responsables de la MAM les p'tits poètes. Elles ont expliqué qu'elles sont salariées des parents et accueillent une dizaine d'enfants du Poët et de plusieurs villages environnants. Leur association vient en plus de l'activité salariée. Le but de cette association n'étant pas clairement identifiée, la commission a proposé de ne pas donner suite à la demande de subvention.</p> <p>Concernant la subvention à la Roue d'Or Sisteronaise, plusieurs élus demandent à connaître le montant des subventions des autres communes et de la CCSB. Le maire précise que l'association des parents d'élèves de l'école va peut-être se reconstituer. Il propose de réserver les 450 euros restant dans l'enveloppe pour cette association.</p>		
<i>Vote</i>	Pour : 13		

<i>Intitulé</i>	8 - Réseau Aspersion
<i>Présentation</i>	Des travaux ont été réalisés autour du city park. Ces travaux n'avaient pas été prévus au départ des travaux et ont été rajoutés. Il convient de valider les travaux. M. le Maire précise qu'au cours des travaux concernant l'espace à vocation multiple et le City Park, des canalisations du réseau d'aspersion (ASA Ventavon) ont été découvertes alors que cela n'était pas prévu (absence de plans précis). Des travaux ont dû être entrepris pour sortir ces canalisations du domaine public. Le coût de ces travaux est de 25000 € et n'était pas prévu au budget initial du projet.
<i>Débats</i>	Plusieurs conseils demandent si la décision de faire ces travaux complémentaires a été prise en conseil municipal et réclament l'ajournement de la décision dans l'attente de cette vérification.
<i>Vote</i>	Report de la délibération

<i>Intitulé</i>	9 - Avenant convention CDG pour Document Unique
<i>Présentation</i>	Une convention est en cours avec le CDG pour le document unique avec un volume d'un jour. Cependant, ce n'est pas suffisant pour faire le tour des services. Il convient de prendre 3 jours.
<i>Débats</i>	Sans
<i>Vote</i>	Pour : 10 Abstention : 3

<i>Intitulé</i>	10 - Forfait eau
<i>Présentation</i>	<p>Les gens du voyage ont laissé la somme de 600 €. Il convient d'autoriser le Maire à encaisser cette somme sur le budget de l'eau.</p> <p>Georges Papegay explique que la CCSB a apporté 4 conteneurs pour les ordures ménagères et a assuré un enlèvement quotidien des dites ordures ménagères. Il propose donc d'attribuer une partie de la somme perçue (150 €) à la CCSB.</p> <p>La proposition mise au vote est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 450 € affectés au budget de l'eau - 150 € affectés à la CCSB pour les ordures ménagères
<i>Débats</i>	<p>Une discussion s'engage sur le transfert de compétences concernant la gestion des aires des gens du voyage (pour les communes de plus de 5000 habitants) et les aires de grands passages ; de la Préfecture à la CCSB pour notre territoire ; difficulté à trouver un interlocuteur à la CCSB ; contacts fréquents avec la Préfecture ; Enedis pas de solution très concrète, notamment pour le branchement électrique.</p> <p>Il est répondu qu'une rotation quotidienne d'un camion d'ordures ménagères est un geste conséquent de la part de la CCSB et qu'il faut, pour entretenir de bonnes relations avec la CCSB, faire ce geste en retour, même s'il est modeste.</p>
<i>Vote</i>	Pour : 13

<i>Intitulé</i>	11 - Désignation des élus au Pacte de Gouvernance
<i>Présentation</i>	<p>Il convient de désigner 3 élus dont Georges et Alain (titulaire et suppléant). Il n'y a donc qu'un seul poste à pourvoir et chacun peut se rendre à 3 commissions. Il convient de choisir les commissions ou les 3 élus siégeront. (3 commissions par élus soit au total 9 commissions).</p> <p>Georges Papegay précise qu'il a eu un contact avec la CCSB dans la journée. Suivant le nombre de candidats dans chaque commune, il pourrait y avoir jusqu'à 5 élus admis à participer à des commissions.</p> <p>Il invite les élus à se positionner sur les différentes commissions et comités de pilotage.</p> <p>COMMISSIONS</p>

1. Finances,	Agnès REY, Timothée BLANC
2. Travaux,	Jean-Christophe SIMON
3. Développement économique,	Georges PAPEGAY, Timothée BLANC
4. Valorisation du patrimoine,	Michelle JOLIVET, Marie-Anne GUICHARD
5. Activités de pleine nature,	Georges PAPEGAY
6. Germanette,	-
7. Méouge,	-
8. Stratégie touristique et relations avec les offices,	Agnès REY
9. Réaménagement de l'installation de stockage des déchets non dangereux de Sorbiers et mise en place du suivi post exploitation,	-
10. Mise en place du contrôle d'accès en déchetterie (dont suivi des travaux),	-
11. Financement et optimisation du service de collecte de gestion des déchets,	Georges PAPEGAY, Alain MONTAY, Agnès REY, Pauline CHABOT
12. Communication sur la gestion des déchets et la sensibilisation au tri,	Georges PAPEGAY, Alain MONTAY, Agnès REY, Pauline CHABOT
13. Définition contour et mise en œuvre de la compétence avec relation aux syndicats de rivière,	Jean-Christophe SIMON, Georges PAPEGAY
14. Suivi de l'étude « Gironde »,	Jean-Christophe SIMON
15. Suivi convention territoires orphelins,	-
16. Ecole de Musique,	-
17. Espace France Service,	-
18. Agences Postales intercommunales,	-
19. ADS,	Jean-Christophe SIMON, Pauline CHABOT
20. Petite enfance,	Michelle JOLIVET, Marie-Anne GUICHARD
21. Portage de repas,	-
22. Transport scolaire.	Timothée BLANC

COMITES DE PILOTAGE

23. Centre aquatique	-
24. Pacte de gouvernance	Georges PAPEGAY
25. Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	Alain MONTAY, Georges PAPEGAY
26. Système d'Information Géographique (SIG)	Jean-Christophe SIMON – Georges Papegay
27. Assistance administrative et technique aux communes	Agnès REY
28. Espace valléen du Sisteronais-Buëch	Georges Papegay
29. Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	Pauline CHABOT, Timothée BLANC

	Les élus absents ou représentés seront invités à se prononcer très prochainement.
<i>Débats</i>	Sans
<i>Vote</i>	Report en attente de précision de la CCSB

<i>Intitulé</i>	12 - Subvention chemin de Grange Neuve.
<i>Présentation</i>	Des subventions supplémentaires peuvent être demandées pour le parking dans le cadre des amendes de police et pour les réseaux d'eau au Département.
<i>Débats</i>	Sans
<i>Vote</i>	Pour : 13

<i>Intitulé</i>	13 - Avenant pour le centre de loisir
<i>Présentation</i>	M. le Maire explique qu'il y a eu beaucoup d'inscriptions au centre de loisirs pour cet été et que l'ouverture de places supplémentaires a été nécessaire. Ce qui implique pour la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS), la structure qui gère notre centre de loisirs, le recrutement d'un animateur supplémentaire, soit un surcoût de 1044 euros. Il faut donc signer un avenant avec la FFRAS pour régulariser cette situation.
<i>Débats</i>	Sans
<i>Vote</i>	Pour : 13

La séance est levée à 21h02

LE MAIRE

Bernard NEAU



Bruno BAILLON

Questions Diverses :

SYME 05 (Syndicat d'Electrification des Hautes-Alpes) : Ce syndicat va proposer une prestation d'achats groupés d'énergie (Electricité, gaz, carburants automobile) pour les collectivités locales. La commune étudie la possibilité d'y adhérer.

La nacelle n'est plus conforme. Les solutions de remplacement envisagées sont la location ou la sous-traitance des travaux électriques en hauteur au SYME 05.

Face à l'augmentation du coût de l'électricité, la possibilité d'éteindre l'éclairage public la nuit est débattue.